



## PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT VAE COLLECTIF OBJECTIFS & CALENDRIER

### Session automne 2019 / Niv. III

(Visant un dépôt du livret II de mai à septembre 2020)

*Les 24h00 du dispositif sont réparties en 6 séances Collectives de méthodologie*

Code Séance	Durée	Dates	Objectifs	Modalité	Total
S 1	3h00	Ma. 29/11/19 de 9h à 12h	S'approprier les consignes de la démarche VAE, le livret 2, les outils méthodologiques .	En présentiel	18h00
S 2	3h00	Ma. 17/12/19 de 9h à 12h	Identifier les cadres d'expérience pour l'exploitation des situations identifiées comme significatives en vue d'une restitution écrite		
S 3	3h00	Ma. 04/01/20 de 9h à 12h	Repérer les éléments constitutifs des compétences développées dans le cadre d'une ou des fonction(s) et aider à leur mise en relation avec le référentiel		
S 4	3h00	Ma. 03/03/20 de 9h à 12h			
S 5	3h00	Je. 30/04/20 de 9h à 12h	Développer une lecture reflexive et distanciée de la production écrite par/dans une approche transversale		
S 6	3h00	Je. 02/07/20 de 9h à 12h ou 14h à 17h	Faciliter l'expression sur le parcours d'expérience et préparer la présentation orale devant le jury <i>Séance de préparation à l'oral par demi-groupe selon le nombre de candidats</i>		

*6 heures de régulation individuelle seront consacrées au suivi de l'écrit. (4h30 en présentiel et 1h30 à distance dédiées à la lecture, l'étude et la régulation des fonctions du livret 2).*

Code Séance	Durée	Dates	Objectifs	Modalité	Total
R 1	1h30	Semaine du 13 au 18/01/20	Régulation de l'écrit concernant la 1 <sup>ère</sup> partie du livret2 <i>Prévoir d'envoyer les écrits le 8 janvier 2020</i>	En présentiel	4h30
R 2	1h30	Semaine du 6 au 11/04/20	Régulation de l'écrit concernant la 2 <sup>ème</sup> partie du livret2 <i>Prévoir d'envoyer les écrits le 1er avril 2020</i>		
R 3	1h30	Semaine du 8 au 13/06/20	Régulation de l'écrit concernant la 3 <sup>ème</sup> partie du livret2 <i>Prévoir d'envoyer les écrits le 3 juin 2020</i>		
D	1h30		Temps forfaitaire consacré à l'étude, la lecture et la régulation à distance des fonctions du livret 2.	A distance	1h30